

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 44/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le 6 du mois de juin

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 27/05/2025**

**PRESENTS** : MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, BOUTELOUP Mireille, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel,

**PROCURATION** : BURBAN Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise, LIEGEOIS Daniel à BOUTELLOUP Mireille, BOUSSARIE Myriam à HISPIWACK Jean-Michel, CHEMIN Alexandra à TOUAT Jean-Claude.

**ABSENTS** : GARDILLOU Sophie, LAGARDE Lionel, JAMAIN Thomas.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : LORENZO Manuel.

**Nombre de conseillers** :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 4

Votants : 12

**OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION DE STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD NONTRONNAIS : RETRAIT DE LA COMPETENCE « RINO (COURS D'EAU QUI TRAVERSE LA COMMUNE DE NONTRON)**

Monsieur le maire informe qu'en date du 26 mai 2025 la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN) a délibéré sur le retrait de ses statuts de la compétence Rino (cours d'eau qui traverse la commune de Nontron) : études préalables, création d'accès, travaux retenus à compter du 01/01/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

➤ Accepte le retrait de la compétence Rino (cours d'eau qui traverse la commune de Nontron) : études préalables, création d'accès, travaux retenus des statuts de la CCPN à compter du 01/01/2026.

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Du conseil municipal  
Le Maire,  
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication*  
Le Maire, Pascal MECHINEAU